https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article722

Rapport d'activité académique 2003-2005

[RAA] Bilan d'activité du SNES de Côte-d'Or

- Technique - Archives - Archivage CAA - C.A.A. 2003-2005 (archives) -

Date de mise en ligne : mardi 1er février 2005

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Après le mouvement du printemps 2003, et son échec sur l'essentiel des revendications, la rentrée a été difficile du point de vue syndical.

Comment relancer la mobilisation à la hauteur des attaques gouvernementales qui se multipliaient ?
– retraite avec la mise en application de la réforme Fillon,
– assurance maladie avec les projets Douste-Blazy,
– école avec le frauduleux grand débat, prémices du rapport Thélot et de la loi Fillon (encore lui !),
– services publics avec les coupes budgétaires et sa dénaturation par externalisation de certaines missions et transfert de personnels aux collectivités.

Le SNES a donné aux collègues les informations nécessaires à la compréhension de la politique gouvernementale, a proposé l'organisation de réunions dans les établissements, a tenu des assemblées générales des représentants de s1, a participé aux initiatives unitaires dans notre secteur ou avec d'autres (intermittents, par exemple).

Estimant primordial le cadre fédéral pour riposter ensemble aux offensives du pouvoir, la section SNES de Côte-d'Or a investi beaucoup de forces militantes dans la vie et l'activité de la section départementale FSU. C'est dans ce cadre qu'elle a cherché à développer un mouvement unitaire contre la réforme de l'assurance maladie de Douste-Blazy, qu'elle a organisé des réunions pour montrer la nocivité du rapport Thélot, puis du projet de loi Fillon.

C'est dans ce cadre qu'elle se mobilise contre le budget 2005 et ses conséquences désastreuses en termes de suppression de postes, le blocage des salaires, les attaques contre le droit du travail.

Peut mieux faire ? Certes !

A une condition : l'arrivée, vivement souhaitée, d'énergies nouvelles !

snes DIJON

Syndicat national des enseignements de second degré

Post-scriptum :

– La section départementale de la Côte-d'Or (S2-21) est joignable à l'adresse électronique snes21@dijon.snes.edu.

Copyright © SNES Dijon